

Réf: Dossier N° 095692

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BLOOMTEK »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot
619, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLOOMTEK »

Objet : -marketing digital
-communication (infographie-vidéographie-
publicitaire)
-informatique(développement de logiciel et
d'application Web et Mobile-création de site Internet-
maintenance informatique-réseau et sécurité)
-commerce général
-fournitures et prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- a prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot 619, Ilot 70

Dirigeant(s) : M NIANGO PAUL JEAN PHILIPPE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04052 du 10/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20028/GTCA/RC/2022 du 10/05/2022

